

Chantez, soldats !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 35

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Chantez, soldats !

Dans quelques jours, notre pays romand ne sera qu'un vaste camp militaire; tous nos hommes valides seront sous les armes.

Beaucoup de nos soldats se réjouissent d'endosser l'uniforme et de reprendre le « flingot »; d'autres ont moins d'enthousiasme; la guerre pour rire ne leur va qu'à demi. Il faut bien dire que, balles à part, la guerre pour rire ressemble de plus en plus à la guerre sérieuse; elle en a toutes les fatigues et toutes les exigences; elle a ses victimes. Toutefois, comme nous le disions plus haut, la plupart des citoyens s'acquittent sans murmure et même avec gaieté de leurs devoirs militaires; or, disait le maréchal Bugeaud: « Tant que le soldat chante, je suis content: c'est la marque de sa santé morale. »

On chante beaucoup dans nos bataillons, mais pas encore assez.

L'an dernier, un auteur français, M. J. Vingtrinier, a publié, sous le titre: *Chansons des soldats de France*, un recueil de chants divers entonnés par les troupiers français; il est de ces refrains qui datent de plusieurs siècles.

Toujours, dit le *Petit Parisien*, parlant de l'ouvrage en question, la muse populaire vole au-devant de nos soldats, réglant leurs pas sur des airs cadencés, les entraînant au combat. Aussi les plus graves historiens n'ont-ils pas dédaigné d'enregistrer parfois ces chansons de guerre. Elles racontent à leur façon nos épopées militaires.

Dès le neuvième siècle la victoire de Saucourt-en-Vimeux était chantée par « les hommes d'armes français ». Plus tard, il y eut le « Chant des Croisés », et cette fameuse « Chanson des Aventuriers », qui retentit en plus d'une bataille. Véritables héros que ces aventuriers quand ils allaient sous la conduite d'un Bayard ou d'un Lautrec! Ils avaient dans l'oreille un air de chanson populaire et y adaptaient leurs impressions. Leur style n'est guère plus soigné que leur toilette; ne leur demandez ni l'exactitude de la rime ni la correction de la forme; mais ils ont le trait pittoresque de l'inspiration naïve, un vif accent de jovialité martiale, l'admiration pour le chef qui les mène et les nobles révoltes contre la trahison.

Une autre vieille chanson guerrière est celle composée par Jannequin après la bataille de Marignan. La musique en était d'un effet entraînant. Un chroniqueur du temps parle du « frisson guerrier qui saisissait les assistants rien qu'à l'entendre », avec son motif final:

Fifres, soufflez! frappez, tambours!
Soufflez, jouez, frappez toujours!

On a constaté que plus d'un refrain chanté actuellement par les soldats fut composé il y a des siècles. Ainsi, celui qui sert souvent aujourd'hui de marche à nos braves fantassins: « Auprès de ma blonde, qu'il fait bon dormir! » Il date du seizième siècle et on ne le connaissait plus guère quand les troupes de Villars

l'adoptèrent. Sur tous les chemins de nos provinces du Nord, il retentit, chanté par ces braves gens marchant pour le salut du pauvre royaume de France, compromis par les folies de celui qu'on appelait « le grand Roi », et que, sac au dos et mousquet en main, ils allaient délivrer.

Sait-on que la chanson du « Petit homme gris », qu'on croit avoir été faite pour Napoléon, s'appliquait, à la vérité, au petit prince de Condé, le chef populaire des premiers huguenots? On a fait aussi remarquer que le « Malbrough s'en va-t'en guerre » est bien antérieur au fameux général anglais. L'historien Génin a démontré que, dès le moyen-âge, on célébrait les exploits du chevalier Membroue, parti pour la Terre-Sainte. Voilà donc des siècles et des siècles, ainsi que le dit M. Hanotaux, que « Madame à sa tour monte, — si haut qu'elle peut monter », et qu'elle « aperçoit son page, — tout de noir habillé ».

La « Chanson de Roland » ne pouvait manquer d'être rappelée par M. Vingtrinier. Elle est la plus ancienne épopée française. Même en ces époques reculées, le patriotisme éclatait en l'âme du peuple. Aucune autre composition épique ne glorifie autant le malheur sublime, les revers de la nation.

Il faut citer « la Belle Péronnelle », qui célébrait la délivrance de Péronne en 1536.

Péronne, la jolie,
Ville de grand renom,
Las! tu es bien garnie
De vaillants compagnons!

Sous Louis XIII et sous Louis XIV, allant guerroyer contre les Espagnols ou les Impériaux, on chantait la « Parade funèbre de Turenne » ou la « Marche de Catinat »:

Lon, lon, la, laissez passer
Les Français dans la Lorraine!

C'est sur l'air de la « Marche de Catinat » qu'on composa plus tard la célèbre chanson de « la Mère Michel ».

La « Chanson des Grenadiers » fut en 1743 sur toutes les lèvres. Une ordonnance de 1691 avait réglé le recrutement de milices par la voie du sort, première forme de la conscription. Paris, jusqu'alors exempté de cet impôt du sang, l'accepta bravement; ce fut l'occasion d'un nouveau refrain:

Pour mon nom de guerre
Je prends « Sans-Quartier! »

On a dit plus d'une fois quels prodiges de valeur provoquaient ces refrains. Un couplet électrisait une armée. Depuis cette « Chanson de Roland » jusqu'à la « Chanson du Salpêtre » que jetaient au vent les soldats de Sambre-et-Meuse, jusqu'à la grande « Marseillaise », avec laquelle les volontaires de la première République gravirent les coteaux de Valmy, c'était un hymne qui, combattant avec les Français, les accompagnait à la victoire.

On a depuis quelques années publié coup sur coup de nombreux « Mémoires » de généraux et de soldats de la Révolution et de l'Em-

pire. Il y est sans cesse question de ces couplets qui, entonnés en chœur par toute une armée, mettaient, suivant l'expression populaire, « du cœur au ventre ». Et ce qui domine surtout dans ces refrains militaires, — *Fanchon, Je m'appelle Bellerose, le Housard de la Garde, Fanfan-la-Tulipe*, etc., — c'est la bonne humeur, et aussi la générosité. La muse du soldat reste joyeuse. L'ennemi est menacé, mais la gaieté reprend vite ses droits, comme dans l'air cité par le sergent Bourgoigne: « On va leur percer le flanc, — tire lire, ran plan! » La mort même est envisagée avec sérénité par le soldat, comme dans le « Conscrit de 1810 »: « Vous direz à mes parents — que j'suis mort z'en combattant! » Il ne faut pas oublier non plus la « Chanson de la Gamelle », l'hymne de la fraternité républicaine et militaire: « Ah! s'ils avaient le sens commun, — tous les peuples n'en feraient qu'un, — et loin de s'égorger, — ils viendraient tous manger — à la même gamelle! »

Dans beaucoup de régiments on a adopté des chants nouveaux, mieux composés, d'une signification plus relevée. Mais c'est aux refrains de jadis que les soldats reviennent toujours. Ceux-ci n'ont pas beaucoup de sens, — parfois même ils en manquent totalement, — mais ils rendent réellement les services qu'on attend d'eux, c'est-à-dire qu'ils sont faciles à retenir, qu'ils marquent bien le mouvement de la marche, qu'ils associent la mécanique vocale à la mécanique musculaire, — comme dans les *Boulons de ma capote, l'Alouette, Meunier, tu dors*, etc., — qu'ils sont alertes, enlevants, et qu'ils font oublier les fatigues sur les grandes routes. Il importe d'ajouter que souvent s'attachent à ces couplets, qui paraissent sans queue ni tête, des souvenirs glorieux, comme, par exemple, à ces paroles adaptées à la crâne sonnerie de la « Charge »:

Y a la goutte à boire là-haut,
Y a la goutte à boire!

M. Vingtrinier a évoqué le fait. C'était le jour de la bataille de l'Alma. Le 3^{me} chasseurs, qui marchait en tête de la division Bosquet, avait déjà franchi le fleuve, et le 2^{me} zouaves allait suivre. Mais on s'aperçut que les Anglais étaient en retard, et l'on ne devait pas agir sans eux. Alors, le colonel Cler, pour calmer l'impatience de ses hommes et les occuper, leur fit faire deux fois de suite le café. Mais le deuxième café bu, et les Anglais n'arrivant toujours pas, les zouaves marquèrent leur mécontentement. Voyant ce qui se passait, le maréchal Saint-Arnaud s'approcha d'eux:

— Vous trouvez le temps long, mes enfants?

— Pour sûr, monsieur le maréchal!

— Eh bien! patientez encore un peu, et puis-que vous avez pris deux fois du café, moi, je paierai la goutte quand vous serez là-haut.

Lorsqu'enfin on se porta en avant, les zouaves entonnèrent l'air de la « Charge » avec les paroles qui venaient de leur être adressées:

Y a la goutte à boire là-haut,
Y a la goutte à boire!

Et ils s'élançèrent, mus par une irrésistible impulsion, la tête en avant, gravissant les escarpements, sautant les fossés, la bouche emplie de leur refrain. « Là-haut », c'était peut-être la mort qu'on allait trouver, — mais c'était aussi la gloire. Et l'on comprend que le refrain ait fait fortune, et que l'armée le garde.

Nous aussi, en Suisse, avons nos chansons ! Chantez-les donc, soldats, durant les trois semaines que vous allez passer sous les drapeaux ; elles vous donneront du courage, tromperont la fatigue et vous feront oublier les intempéries.

De temps en temps. — François-Abram va voir son ami Siméon, qui garde la chambre depuis quelques jours. Il le trouve zigzaguant d'un meuble à l'autre.

— Tu ne me parais pas bien solide sur tes jambes, mon pauvre Siméon. Qu'as-tu donc ?

— Eh bien, non, ça ne va rien tant bien aujourd'hui. Le médecin m'a dit de prendre de temps en temps un doigt de Villeneuve pour me fortifier. J'en ai pris de temps en temps toute la journée et pourtant tu vois, c'est comme tu dis, je ne suis rien solide sur mes jambes.

J'irai voir. — Un monsieur se présente chez Mme Remesse et demande à la voir.

— Madame n'y est pas, lui dit la bonne.

— Et vous ne savez pas quand elle rentrera.

— Non, mais, si vous le désirez absolument, j'irai voir le lui demander,

Une voix de trop. — Dans une dispute conjugale, la femme, à bout d'arguments :

— Au reste, une voix intérieure me dit que....

— Miséricorde ! il ne manquait plus que tu aies encore une voix intérieure !

Une lectrice. — Une dame à une de ses connaissances :

— Aimez-vous la lecture, chère madame ?

— Passionnément.

— A quel genre donnez-vous la préférence ?

— A vrai dire, je n'ai pas de préférence, car dès que j'ouvre n'importe quel livre, je m'endors.



Ca mord.

LA PÊCHE DU CHEVAINE.

Quel amateur, en se promenant par une chaude journée d'été sur les bords d'une rivière, n'a pas observé, à la surface de l'eau, les formes grises, allongées, immobiles des

chevaines, semblant savourer avec délices le plus doux farniente ? Et quel est celui qui, dans ces circonstances, n'a pu constater, aussi, la facilité extrême avec laquelle le moindre bruit, sur la rive, et surtout la moindre apparition insolite, mettent en fuite ces poissons et les font disparaître au fond de l'eau ?

Le chevine est excessivement ombrageux. Pour peu qu'il aperçoive le pêcheur, sa canne, ou simplement le fil de la ligne, il ne prendra jamais l'amorce. J'ai vu parfois des bandes entières de chevaines narguer en quelque sorte le pêcheur, à plaisir. On leur faisait passer l'amorce sur le nez ; ils venaient la sentir et lui tournaient le dos ! Et ce manège se continuait pendant des heures, jusqu'à ce que le pêcheur, comprenant le ridicule de la situation, prit le parti de se retirer !

La vraie, la seule raison : le pêcheur n'avait pas été assez prudent : les chevaines se méfiaient.

L'essentiel, pour réussir, avant tout, c'est donc de se dissimuler absolument à la vue du poisson, et par conséquent de choisir, de préférence, les places où, tout en pouvant l'observer, cette dissimulation est praticable. Les arbres et les berges vous serviront à cela.

J'ai souvent pêché de dessus les ponts. J'y ai toujours fait de belles pêches parce qu'il était presque impossible au poisson de m'apercevoir.

Donc, première condition, se dissimuler ; la deuxième, avoir de bons instruments.

Pour hameçon, un *tout petit* hameçon triple, n° 14 à 16. Les hameçons triples sont très supérieurs, à mon sens, aux hameçons simples, auxquels j'ai renoncé depuis longtemps.

Quelle amorce employer ? Après de nombreux tâtonnements, j'ai fini par adopter définitivement la mouche ordinaire, de cuisine. Dès le mois de juin jusqu'au commencement de l'hiver, il est toujours très facile de s'en procurer.

On place ces mouches vivantes dans un flacon à gros goulot, que l'on bouche avec soin et d'où on les retire au fur et à mesure des besoins, et où elles se conservent facilement deux ou trois jours.

On met une mouche sur *chacune* des trois pointes de l'ameçon triple, et tout est prêt. On s'avance alors tout au bord de la rivière, en prenant avantage des moindres obstacles, en se courbant, ou en rampant, en tenant sa canne bien horizontale, et on observe la surface liquide. Voici un chevine ! Il se tient mollement presque à fleur d'eau. Votre cœur bat à se rompre ; tout ému, vous lancez votre hameçon, croyant que le poisson va se jeter dessus. Pas du tout. D'un coup de queue, il a fait demi-tour et a gagné le milieu de la rivière.

N'accusez rien ni personne, si ce n'est vous-même ! *Vous aviez mal présenté votre appât.*

Pour bien procéder, il faut tenir sa canne d'une main, et de l'autre saisir délicatement l'hameçon tout amorcé. Dès qu'on aperçoit un chevine on lâche l'hameçon et, d'un petit mouvement sec du poignet, on le lance dans la direction du poisson, en ayant bien soin de le faire tomber *près de la queue* du chevine *et du côté du large*. A l'instant même où le chevine entend tomber l'hameçon dans l'eau, il se retourne, et, voyant les mouches, il se précipite et les avale sans réfléchir. Il faut ferrer alors sur le champ.

Si, au contraire, par suite d'une erreur dans le lancer, l'hameçon tombe bien, près du poisson, *mais du côté de la berge*, le chevine, en se retournant, apercevra soit le pêcheur, soit tout au moins sa canne ou sa ligne ; il s'arrêtera net, et très rares seront les cas où il prendra l'amorce.

Il n'est point facile, à la vérité, de faire tomber l'hameçon à la place précise que je viens

d'indiquer. Mais avec quelque pratique on y arrive cependant, et le succès en dépend.

On fait, par ce procédé, des pêches très fructueuses, pour peu que les arbres ou d'autres obstacles ne vous gênent pas trop.

On peut encore opérer d'une autre façon, c'est-à-dire en employant *la mouche actionnée à la surface de l'eau*. Voici en quoi consiste ce genre de pêche. On se dissimule bien — toujours ! — à proximité d'un coup fréquenté par les chevaines, et on lance sa ligne à l'eau. On imprime alors à l'hameçon de petits mouvements successifs imitant ceux que fait un insecte qui vient de tomber à l'eau et qui cherche à en sortir. Les chevaines du voisinage apercevant ces mouvements, arriveront en hâte et saisiront l'amorce. Mais il convient de bien garder son sang-froid et d'être bien patient. Il faut *attendre* le chevine et ne pas *lancer sur lui*. Autrement on n'aboutirait à rien d'autre qu'à le mettre en fuite.

Cette pêche est surtout productive lorsqu'il fait du vent. Mais il faut avoir plombé très légèrement son bas de ligne avec cinq ou six petits plombs (n° 9 ou 8, de Paris) afin qu'il ne soit pas constamment emporté et qu'il se maintienne en équilibre.

Enfin, je capture des chevaines, et souvent de très gros, en procédant de la façon suivante : je me place dans un endroit à peu près découvert, et j'appelle le poisson. Farceur ! allez-vous dire ? Eh bien ! pas du tout. Vous avez sans doute remarqué que lorsque les eaux viennent à changer de couleur, par suite des pluies, les chevaines quittent la surface et descendent vers le fond, se tenant à quelque vingt ou trente centimètres de profondeur. Ils ne mordent guère, dans ces conditions.

J'ai cherché longtemps un moyen de les prendre, dans ces circonstances peu favorables. Voici celui qui me réussit le mieux. Sans rien changer ni à l'armement que j'ai décrit, ni à l'amorce, je me berne alors à lancer *avec force* mon hameçon à la surface de l'eau. Les mouches, en tombant, font un bruit assez considérable qui excite la curiosité des chevaines. Ils quittent le fond, viennent voir et... sont pris. Cela n'effraie nullement les autres, et l'on peut pêcher, sans inconvénient, une demi-heure à la même place. Mais il faut donner deux ou trois coups, au moins, par minute, car, par ces eaux troubles, ce n'est que le bruit que fait l'amorce, en tombant, qui attire le poisson. E. BOULET.

(Bulletin suisse de pêche et de pisciculture.)

Djan dé la Saudze.

Djan dé la Saudze ire on gros païsan que possédève duvé àô trâi mâisons et einveron houitanta pouses de terrain franc. L'a falliu quand mimo mouri quand lou momeint l'a été inque. Coumeint iré on hommo qu'avâi gros dé religion, ne crâio pas que l'aussé regretta dé partir, et qu'aussé de coumeint l'autro que rollhve sur son satzet de napoléons ein de-seint : « Tè, ne pâo-tou don rein ? » L'a prâ son parti en vretablio philosophe, et l'a bin fé.

Lou dzor que cein l'est arrevâ, Djan Tiola fasâi âo for et en meneint sa pâta su onna bêruetta, ie reincontré lou petit syndico qu'avâi assebin pas mau de bin âo sêlo et de titres din son bureau, mâ que teniâ fermou à sa mounia, et lâi dit :

— Sas-tou que Djan de la Saudze l'est mort ?

— Quié que te mê dit inque ! que répond lou petit syndico.

— Vâi, vâi, l'a passâ l'arma à gautse sti martin, qu'a répété Djan Tiola.

Lou petit syndico l'a peinsâ on momeint et l'a fé la réfléchon suivante : « Oh ! Djan dé la Saudze l'est mort, on bin coumeint l'avâ ! »

DJAN DÉ LA BIORDAZ.